C.P. 4241, Station A
Toronto (Ontario) M5W 5R3
ivari.ca

Supplément à la proposition d'assurance vie universelle prospérité

Police n°

1 Description du régime

Régime

☐ Assurance vie universelle prospérité[MC]

Option de capital-décès

○ Uniforme ○ Croissant

☐ **Police d'assurance temporaire transformée n°** _____

Option Optimiseur ○ Oui ○ Non

Prise d'effet *(à partir de la 11e année d'assurance)* (AAAA) _____

Capital assuré minimum _____$

Options de versement *(offertes seulement avec l'option de capital-décès croissant)*

Pour une couverture vie universelle conjointe payable au dernier décès

○ Versement de la valeur du fonds au dernier décès (option par défaut)

○ Versement de la valeur du fonds à chaque décès

2 Couvertures vie universelle (VU)

NOM DE LA OU DES PERSONNES ASSURÉES	COÛT DE L'ASSURANCE		CAPITAL ASSURÉ	TYPE DE COUVERTURE (sélectionner un type par capital assuré VU)			
	Uniforme jusqu'à 100 ans	TRA 90/15 ans		Sur une seule tête	Conjointe premier décès	Conjointe au dernier décès Déductions jusqu'au dernier décès	Conjointe au dernier décès Déductions jusqu'au premier décès
	○	○	$	○	○	○	○
	○	○	$	○	○	○	○

3 Avenant de coût uniforme

LE CAPITAL-DÉCÈS DOIT ÊTRE UNIFORME

NOM DE LA OU DES PERSONNES ASSURÉES	CAPITAL ASSURÉ (Consulter le guide du produit pour connaître les montants minimums et maximums)
	$
	$

4 Avenants de garantie supplémentaire de l'assurance temporaire

NOM DE LA OU DES PERSONNES ASSURÉES	DURÉE DE LA COUVERTURE (ans)			CAPITAL ASSURÉ
	10	20	30	
	○	○	○	$
	○	○	○	$

5 Avenant d'assurance maladies graves

NOM DE LA OU DES PERSONNES ASSURÉES	DURÉE DE LA COUVERTURE (Temporaire)			MALADIES GRAVES COUVERTES		GARANTIE DE MALADIE GRAVE (Consulter l'aperçu du produit pour connaître les montants minimums et maximums)
	10 ans	20 ans	Jusqu'à 65 ans (pour la VU seulement)	4	25 (+ 5 pour les jeunes)	
	○	○	○	○	○	$

6 Garanties additionnelles

	MONTANT DE LA GARANTIE	PERSONNE ASSURÉE
☐ Décès ou mutilation par accident	_____ $	_____
☐ Avenant d'assurance d'enfants	_____ $	_____
☐ Exonération des primes prévues	_____ $/AN	_____
☐ Exonération des primes prévues du payeur	_____ $/AN	_____ (PAYEUR)

7 Options d'intérêt (Comptes) *(pour les directives en matière d'affectation des primes)*

AFFECTATION MINIMALE DE 5 % PAR OPTION D'INTÉRÊT

Option d'intérêt Bons du Trésor *(aucun minimum)*	%
Options d'intérêt à taux fixe *(Un montant minimum de 500 $ est applicable aux options d'intérêt à taux fixe)*	
Option d'intérêt à taux fixe de 1 an	%
Option d'intérêt à taux fixe de 5 ans	%
Option d'intérêt à taux fixe de 10 ans	%

Options d'intérêt sur indice des Portefeuilles de répartition de l'actif ivari	
Portefeuille de répartition de l'actif conservateur ivari	%
Portefeuille de répartition de l'actif équilibré ivari	%
Portefeuille de répartition de l'actif de croissance ivari	%
Portefeuille de répartition de l'actif de croissance audacieuse ivari	%

Options d'intérêt sur indice passives	
Obligations canadiennes II	%
Rendement global d'actions canadiennes	%
Rendement global d'actions européennes	%
Rendement global à forte capitalisation américaine	%
Rendement global d'actions japonaises	%
Rendement global américain des technologies de pointe	%

Options d'intérêt sur indice gérées	
Portefeuille Prudence CI ivari	%
Portefeuille équilibré CI ivari	%
Portefeuille de croissance CI ivari	%
Portefeuille de croissance maximale CI ivari	%
Portefeuille Éléments Conservateur AGF	%
Portefeuille Éléments Équilibré AGF	%
Portefeuille Éléments Croissance AGF	%
Portefeuille Éléments Mondial AGF	%
Portefeuille équilibré de revenu Quotentiel Franklin	%
Portefeuille équilibré de croissance Quotentiel Franklin	%
Portefeuille de croissance Quotentiel Franklin	%
Portefeuille d'actions diversifiées Quotentiel Franklin	%
Fiera SFI – Obligations canadiennes univers	%
Actions canadiennes Fiera	%
Canadienne à versement fixe imaxx	%
Actions de revenu à petite/moyenne capitalisation canadiennes CI	%
Équilibrée canadienne CI	%
Actions canadiennes sélect CI	%
Catégorie d'actions américaines CI	%
Rendement stratégique Dynamique[MD]	%
Répartition d'actifs canadiens Fidelity	%
Fidelity canadienne équilibrée	%
Fidelity Discipline Actions[MD] Canada	%
Fidelity Étoile du Nord[MD]	%
Excellence équilibrée canadienne Invesco	%
Catégorie d'actions internationales BQÉ Invesco	%
Canadienne équilibrée Mackenzie Cundill	%
Valeur Mackenzie Cundill	%
Croissance de dividendes TD	%
Total	**100** %

8 Ordre de retrait pour les déductions mensuelles

☐ Option d'intérêt pour déductions mensuelles :
_____ (précisez l'option d'intérêt)

L'ordre de retrait par défaut s'applique si aucune option d'intérêt pour déductions mensuelles n'est précisée.

9 Transfert automatique à l'option d'intérêt à taux fixe

Je comprends que tous les montants affectés à l'option d'intérêt à taux fixe assortie d'une durée de _____ ans seront détenus dans l'option d'intérêt Bons du Trésor jusqu'à ce qu'ils dépassent 499,99 $. Le solde sera alors transféré à l'option d'intérêt à taux fixe assortie de la durée sélectionnée. L'option d'intérêt Bons du Trésor n'est pas offerte lorsque l'option de transfert automatique est sélectionnée.

10 Avis au propriétaire

À compter de la date de la police ou de la date à laquelle la première prime parvient au siège social d'ivari, selon la dernière des deux dates à survenir, la valeur totale du fonds rapportera de l'intérêt conformément aux Options d'intérêt choisies par le propriétaire dans le présent supplément. Si aucune option d'intérêt n'a été choisie et qu'aucune exigence de délivrance ne manque, toute prime reçue rapportera de l'intérêt conformément à l'option d'intérêt Bons du Trésor jusqu'à réception du formulaire d'affectation dûment rempli. L'affectation indiquée dans le présent supplément continuera d'être en vigueur jusqu'à réception, au siège social d'ivari, d'une autorisation subséquente dûment remplie et d'instructions au moyen du formulaire approuvé à cet effet.

La proposition pour la police d'assurance vie universelle constitue également une demande d'un compte intermédiaire et le consentement à ce que des transferts automatiques de fonds soient effectués entre la police d'assurance vie universelle et le compte intermédiaire.

11 Déclaration

Le présent supplément fait partie intégrante de la proposition d'assurance et fournit les détails relatifs à l'assurance faisant l'objet de la présente demande. Le propriétaire reconnaît et convient que le taux d'intérêt applicable aux options d'intérêt sur indice peut être positif ou négatif selon le rendement de l'indice désigné. Un taux d'intérêt négatif peut réduire la valeur totale du fonds, la valeur de rachat, la valeur de rachat nette, la prestation maximum du vivant de l'assuré et le capital assuré.

Fait à (ville) _____ dans la province de _____ le _____
(JJ/MM/AAAA)

PERSONNE ASSURÉE 1

_____
(Père, mère ou tuteur légal, si la personne assurée est mineure)

_____
Témoin de la (des) signature(s) (J'ai été témoin de toutes les signatures)

PERSONNE ASSURÉE 2

_____
(Père, mère ou tuteur légal, si la personne assurée est mineure)

_____
Propriétaire, s'il n'est pas une personne assurée

_____
Propriétaire, s'il n'est pas une personne assurée

_____
Nom et titre du signataire autorisé, si le propriétaire est une entité (en lettres moulées)

Si le propriétaire est une entité, le nom, la signature et le titre des signataires autorisés sont requis, tel que stipulé dans les statuts de cette entité, de même que sa raison sociale. Veuillez également vous assurer que le formulaire ***Identification de la personne morale, de l'entité non constituée en personne morale ou de la fiducie propriétaire de la police (IP-LP1747FR)*** est dûment rempli.

ivari MC

C.P. 4241, Station A, Toronto (Ontario) M5W 5R3 • Téléphone : 1-800-846-5970

MD Fidelity Discipline Actions Canada et Fidelity Étoile du Nord sont des marques déposées de Fidelity Investments Canada s.r.i. et leur utilisation dans ce document est autorisée.
MC Assurance vie universelle prospérité est une marque de commerce d'ivari Canada ULC.
Les Portefeuilles CI ivari sont gérés par Gestion mondiale d'actifs CI au nom d'ivari Holdings ULC.
Gestion mondiale d'actifs CI est le nom d'une entreprise enregistrée de CI Investments Inc.
MC ivari et les logos ivari sont des marques de commerce d'ivari Holdings ULC. ivari est autorisée à utiliser ces marques.
Fiera et Fiera Capital sont des marques déposées de leur propriétaire et sont utilisées sous licence.
MC imaxx est une marque de commerce de la Corporation Fiera Capital.
Toutes les autres marques de commerce ou les marques de service sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

ENREGISTRER IMPRIMER EFFACER